

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EPINAL - 8801 - Documents comptables (B-S)  
- Dépôt le 28/10/2025 - 7405 - 1989 B 50040 - 349 673 434 - AGS EXPERTS COMPTABLES

**AGS EXPERTS COMPTABLE**

Société à responsabilité limitée

au capital de 41680 €

Siège social : 12 rue Emile Durkheim

88100 Saint Dié des Vosges

RCS EPINAL B 349 673 434

**DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS**

*(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)*

*Concernant la société suivante :*

Dénomination : **AGS EXPERTS COMPTABLES**

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Numéro unique d'identification - (Siren) : RCS EPINAL B 349 673 434

*Représentée par :*

**Monsieur Karl GILLES**

agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

**Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2023 :**

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

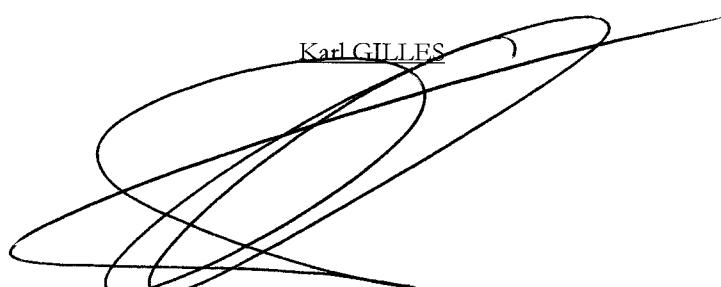
Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Karl GILLES



**AGS EXPERTS COMPTABLES**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 41 680,00 euros**  
**Siège social : 12, rue Emile Durkheim - ZA HELLIEULE II**  
**88100 SAINT DIE DES VOSGES**  
**349 673 434 RCS EPINAL**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 18 DECEMBRE 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 157 036,16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : **157 036,16 euros**

A titre de dividende prioritaire  
au sens de l'article 21 des statuts : **90 000,00 euros**

Attribué en totalité à la société HOLDING JAAD, soit 43,186 euros par part, sur les 2 084 parts sociales que détient celle-ci

Le solde : **67 036,16 euros**

Au compte « Autres réserves » : **67 036,16 euros**  
qui s'élève ainsi à **886 954,69 euros**

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 décembre 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

	DIVIDENDE TOTAL	DIVIDENDE OUVRANT DROIT A LA REFACTION	DIVIDENDE N'OUVRANT PAS DROIT A LA REFACTION
30 juin 2020	90 000 €	NEANT	90 000 €
30 juin 2021	90 000 €	NEANT	90 000 €
30 juin 2022	90 000 €	NEANT	90 000 €

L'Assemblée Générale prend acte que cette résolution doit être adoptée à l'unanimité des associés de la Société, le dividende prioritaire étant distribué à l'Associé Bénéficiaire, nonobstant les



**AGS EXPERTS COMPTABLES**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 41 680,00 euros**  
**Siège social : 12, rue Emile Durkheim - ZA HELLIEULE II**  
**88100 SAINT DIE DES VOSGES**  
**349 673 434 RCS EPINAL**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 18 DECEMBRE 2023**

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS,

Le DIX-HUIT DECEMBRE,

A DIX-NEUF HEURES,

Les associés de AGS EXPERTS COMPTABLES, société à responsabilité limitée au capital de 41 680,00 euros, divisé en 6 252 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 12, rue Emile Durkheim - ZA HELLIEULE II 88100 SAINT DIE DES VOSGES, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Karl GILLES, propriétaire de 2 083 parts sociales  
Monsieur Alexandre KRYLOFF, propriétaire de 2 083 parts sociales  
Madame Julie ANTONELLI, propriétaire de 1 part sociale  
Monsieur Aurélien DIDIERJEAN, propriétaire de 1 part sociale  
La société HOLDING JAAD, propriétaire de 2 084 parts sociales

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 6 252 parts sur les 6 252 parts sociales composant le capital social, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alexandre KRYLOFF, gérant associé.

Le Cabinet NEXIOM AUDIT, représentée par Monsieur Bruno DA SILVA, commissaire aux comptes, dument convoqué, est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,



- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2023,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée des rapports du commissaire aux comptes.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts et qui s'élèvent à 39 877 Euros.

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

↳ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 157 036,16 €uros de la manière suivante :

**Bénéfice de l'exercice :** **157 036,16 €uros**

**A titre de dividende prioritaire  
au sens de l'article 21 des statuts :** **90 000,00 €uros**

Attribué en totalité à la société HOLDING JAAD, soit 43,186 euros par part, sur les 2 084 parts sociales que détient celle-ci

**Le solde :** **67 036,16 €uros**

**Au compte « Autres réserves » :  
qui s'élève ainsi à 886 954,69 €uros** **67 036,16 €uros**

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 décembre 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

	<b>DIVIDENDE TOTAL</b>	<b>DIVIDENDE OUVRANT DROIT A LA REFACTION</b>	<b>DIVIDENDE N'OUVRANT PAS DROIT A LA REFACTION</b>
30 juin 2020	90 000 €	NEANT	90 000 €
30 juin 2021	90 000 €	NEANT	90 000 €
30 juin 2022	90 000 €	NEANT	90 000 €

L'Assemblée Générale prend acte que cette résolution doit être adoptée à l'unanimité des associés de la Société, le dividende prioritaire étant distribué à l'Associé Bénéficiaire, nonobstant les conditions statutaires de cette distribution relative au Résultat Net Réservé et prévues à l'article 21 des statuts.

↳ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

¶ Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

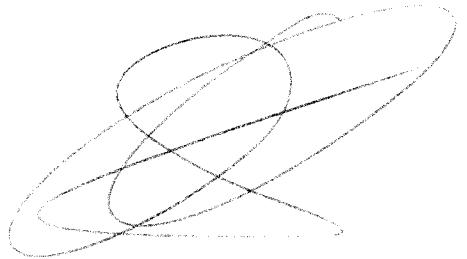
### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

¶ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'P' or a similar character, written over a series of overlapping curved lines.

Désignation de l'entreprise : SARL AGS EXPERTS COMPTABLES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12
Adresse de l'entreprise : 12 RUE EMILE DURKHEIM 88100 ST DIE DES VOSGES		Durée de l'exercice précédent *		12
Numéro SIRET * 3 4 9 6 7 3 4 3 4 0 0 1 0 7		Exercice N, clos le, 30062023		N-1 30062022
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
				Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
Frais d'établissement *	AB		AC	
Frais de développement*	CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF	51 694	AG	43 480 8 215
Fonds commercial (1)	AH	347 529	AI	347 529
Autres immobilisations incorporelles	AJ	8 385	AK	8 385
Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM	
Terrains	AN		AO	
Constructions	AP	477 108	AQ	394 180 82 928
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	310 040	AU	260 489 49 551
Immobilisations en cours	AV		AW	
Avances et acomptes	AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
Autres participations	CU	801	CV	801
Créances rattachées à des participations	BB		BC	786
Autres titres immobilisés	BD	1 000	BE	1 000
Prêts	BF		BG	
Autres immobilisations financières *	BH	18 500	BI	18 500
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>1 215 057</b>	<b>BK</b>	<b>698 148 516 909</b>
				<b>538 430</b>
Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens	BN		BO	
En cours de production de services	BP	238 384	BQ	238 384
Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
Marchandises	BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 522 711	BY	204 216 1 318 495
Autres créances (3)	BZ	45 532	CA	45 532
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	7 500	CE	7 500
Disponibilités	CF	2 697 509	CG	2 697 509
Charges constatées d'avance (3) *	CH	47 137	CI	47 137
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>4 558 773</b>	<b>CK</b>	<b>211 716 4 347 057</b>
				<b>4 525 899</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>5 773 830</b>	<b>1A</b>	<b>970 864 4 863 966</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des im- mobилизаций финансовых淨额		(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété: * Immobili- sations :				
Stocks : <b>ALL</b>		Créances : <b>ALL</b>		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

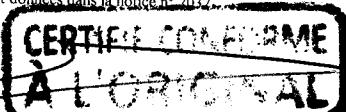
2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise **SARL AGS EXPERTS COMPTABLES**

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 41 680..... )	DA	41 680
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	819 919
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF	31 487
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	
	Report à nouveau	DH	
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	157 036
	Subventions d'investissement	DJ	1 193
Provisions réglementées *	DK		
	DL	1 061 314	
	DM		
	DN		
	DO		
Produit des émissions de titres participatifs	DP	14 760	
Avances conditionnées	DQ	217 391	
	DR	232 151	
	DS		
Provisions pour risques	DT		
Provisions pour charges	DU	71 715	
	DV	859 858	
	DW		
Emprunts obligataires convertibles	DX	83 875	
Autres emprunts obligataires	DY	1 452 275	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DZ		
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	EA	959 397	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	EB	143 381	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	EC	3 570 501	
Dettes fiscales et sociales	ED		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EE	4 863 966	
Autres dettes			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		892 618
			149 019
	<b>TOTAL (IV)</b>		<b>3 847 230</b>
	Ecarts de conversion passif *	(V)	
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>5 064 329</b>
<b>RENOVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG	3 518 123
	EH	3 775 515	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Etats financiers au 30/06/2023

**ANNEXE FISCALE**



CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 863 966 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 047 977 euros** et un total **charges** de **4 890 940 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **157 036 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.  
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

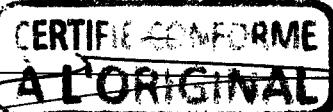
Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

NATURE	MOYENNE DES DUREES	MODE D'AMORTISSEMENT
concession, brevets, licences	1 an	linéaire
Matériels et outillages	5 ans	linéaire
Agencements spécifique	5 à 10 ans	linéaire
Agencement des locaux	5 à 10 ans	linéaire
Matériels de bureau	3 ans	linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	linéaire

## Travaux en cours

Les travaux en cours sont valorisés au prix de revient (nombre d'heures multiplié par le taux de facturation) avec une décote de 20%.

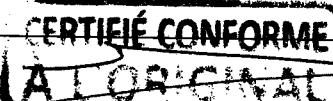
Si la facturation excède les heures valorisées, alors un produit constaté d'avance est constaté

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2023

Total des Produits à recevoir		3 570
Autres créances clients		3 570
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	3 570	



# Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2023

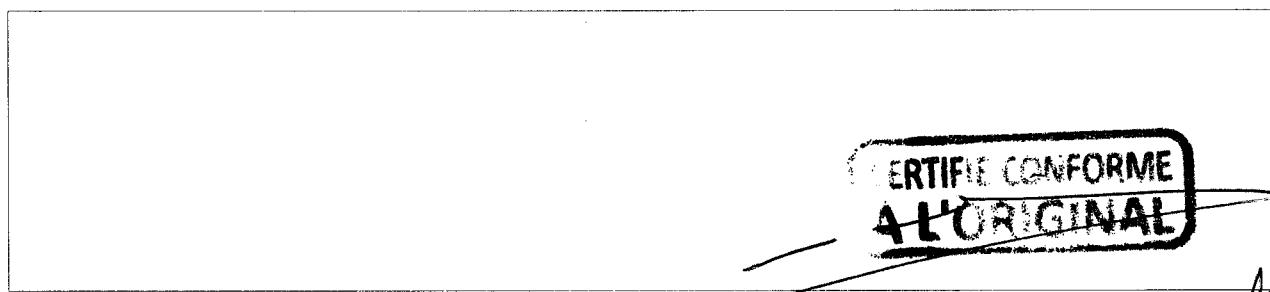
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>1 285 901</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>8 140</b>
<i>INTERETS C/C A PAYER</i>	8 140	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>41 293</b>
<i>FOURN FACT. NON PARVENUES</i>	41 293	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>1 203 610</b>
<i>SAL. A PAYER AU PERSONNEL</i>	861 151	
<i>CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	339 859	
<i>IMPOTS A PAYER</i>	2 600	
<b>Autres dettes</b>		<b>32 859</b>
<i>AVOIR CLIENTS A ETABLIR</i>	25 359	
<i>FRAIS DIVERS A PAYER</i>	7 500	

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL



# Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		47 137	
		47 137	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		47 137



A handwritten signature or mark is written over the bottom right corner of the stamp area.

# Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>143 381</b>
PRESTATIONS FACTUREES D'AVANCE		143 381	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>143 381</b>

CE PAPIER CONFORME  
À L'ORIGINAL

AB

# Annexe libre

Etat exprimé en euros

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Engagement IDR

Les engagements d'Indemnités de départ en retraite ont été évalués à 217 391 € au 30 juin 2023. Cet engagement a été comptabilisé et réintégré au niveau fiscal.

Le calcul des engagements en matière d'I.D.R. est effectué conformément à la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003 du Conseil National de la Comptabilité en tenant compte des éléments suivants :

- la totalité de l'effectif
- l'évolution du salaire brut, l'ancienneté et l'âge de chaque individu
- les tables de mortalité et une estimation de la rotation des effectifs
- départ en retraite à l'initiative de l'employeur à 65 ans
- taux d'actualisation retenu de 0.74 % et revalorisation annuelle des salaires 1 %

L'effectif moyen de la société est de 33 personnes.



*AAC*

# Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Etat exprimé en euros	30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice			6 252,00	6,6667	41 680,00
Emises pendant l'exercice					
Remboursées pendant l'exercice					
<b>Du capital social fin d'exercice</b>			<b>6 252,00</b>	<b>6,6667</b>	<b>41 680,00</b>

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

## Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/06/2023	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	182 939	Rachat Clientèle CAC
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	164 590	Fusion absorption CADEXCO
<b>TOTAL</b>	<b>347 529</b>	

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

CERTIFIÉ  
A L'ORIGINAL

# Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	18 500	18 500	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 522 711	1 522 711	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3	3	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 512	8 512	
	Impôts sur les bénéfices	2 641	2 641	
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 048	19 048	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	15 328	15 328	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	47 137	47 137	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 633 880</b>	<b>1 633 880</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	71 715	19 337	52 378
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	83 875	83 875	
	Personnel et comptes rattachés	861 151	861 151	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	416 601	416 601	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	164 950	164 950	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 573	9 573	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)	859 858	859 858	
	Autres dettes	959 397	959 397	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance	143 381	143 381	
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>3 570 501</b>	<b>3 518 123</b>	<b>52 378</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				


  
**CERTIFIÉ CONFORME**  
**À L'ORIGINAL**

# Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023	
			Augmentations		Diminutions			
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
<b>INCORPORELLES</b>								
	Frais d'établissement et de développement							
	Autres	396 960		10 648			407 608	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>396 960</b>		<b>10 648</b>			<b>407 608</b>	
<b>CORPORELLES</b>								
	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	477 108					477 108	
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Instal., agencement, aménagement divers	25 596					25 596	
	Matériel de transport							
	Matériel de bureau, mobilier							
	Emballages récupérables et divers	269 947		18 135			284 444	
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>772 651</b>		<b>18 135</b>		<b>3 638</b>	<b>787 148</b>	
<b>FINANCIERES</b>								
	Participations évaluées en équivalence							
	Autres participations	786		15			801	
	Autres titres immobilisés	1 000					1 000	
	Prêts et autres immobilisations financières	18 500					18 500	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>20 286</b>		<b>15</b>			<b>20 301</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 189 897</b>		<b>28 798</b>		<b>3 638</b>	<b>1 215 057</b>	

CERTIFIÉ CONFORME  
 A L'ORIGINAL

# Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	41 046	2 433		43 480
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>41 046</b>	<b>2 433</b>		<b>43 480</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	380 246	13 934		394 180
	Instal technique, matériel outillage industriels	14 123	2 582		16 705
Autres Instal., agencement, aménagement divers		216 051	31 370	3 638	243 783
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>610 420</b>	<b>47 886</b>	<b>3 638</b>	<b>654 668</b>
<b>TOTAL</b>		<b>651 467</b>	<b>50 319</b>	<b>3 638</b>	<b>698 148</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

# Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2023
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	5 000				5 000
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires	211 234	217 391	211 234		217 391
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres		7 780	9 760	7 780		9 760
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>224 014</b>	<b>227 151</b>	<b>219 014</b>		<b>232 151</b>
PROVISIONS POUR DEPRECATION	Sur immobilisations {incorporelles corporielles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières}					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	169 198	204 216	169 198		204 216
	Autres	7 500				7 500
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECATION</b>	<b>176 698</b>	<b>204 216</b>	<b>169 198</b>		<b>211 716</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>400 712</b>	<b>431 367</b>	<b>388 212</b>		<b>443 867</b>

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles}		431 367	388 212	
--	--	---------	---------	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

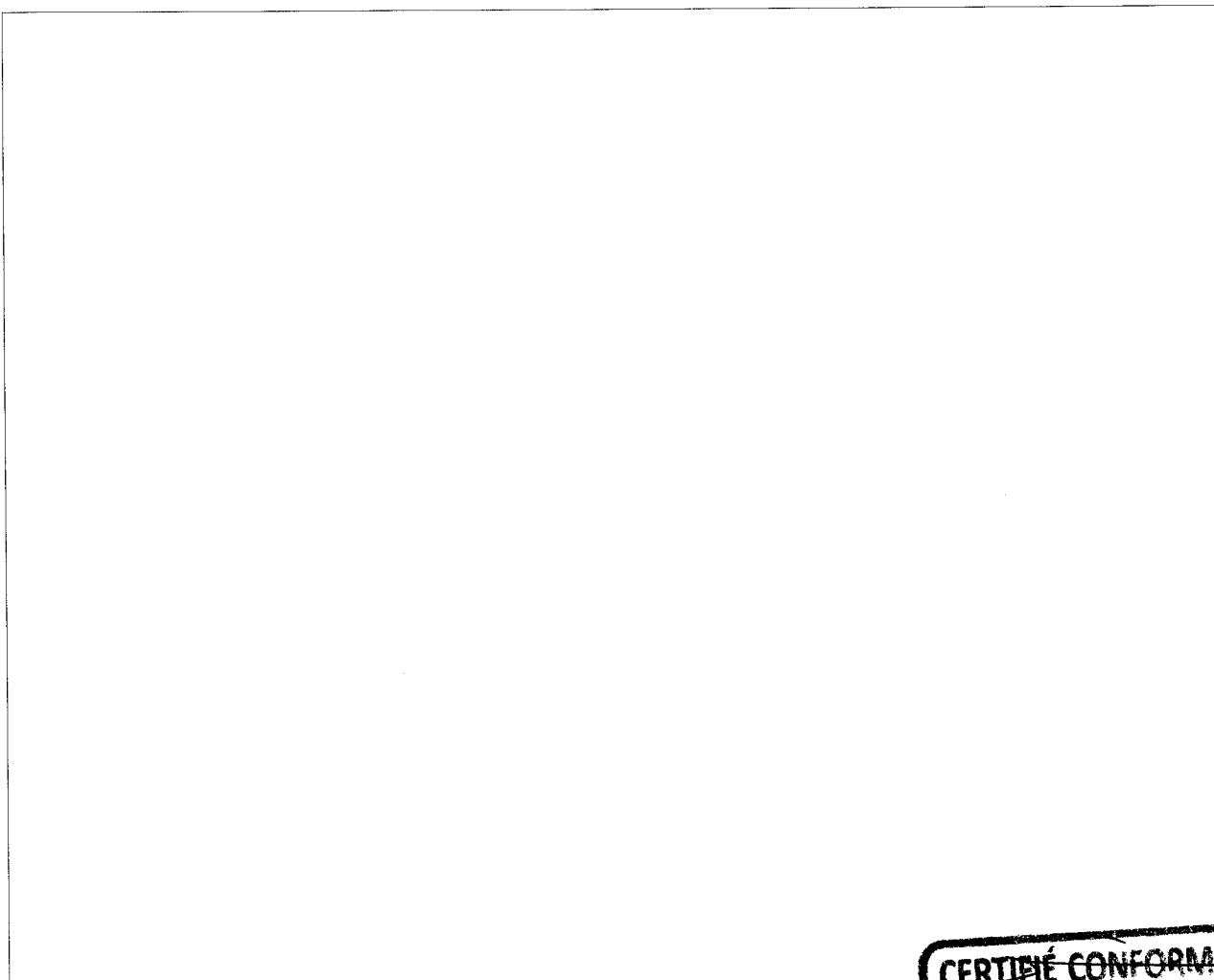
**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

# Transferts de charges

Etat exprimé en euros

30/06/2023

TRANSFERTS DE CHARGES EXTERNES	19 143
TRANSFERTS DE CHARGES DE PERSONNEL	13 612
<b>TOTAL</b>	<b>32 756</b>



CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL